#### CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

# Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

## **SUJET N°18**

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

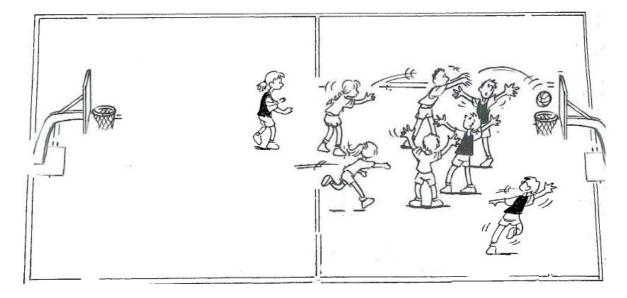
**Compétence :** Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement **Jeux sportifs collectifs** 

#### Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

### Description de la situation :

Dans votre classe de CE2, vous mettez en place un module d'enseignement s'appuyant sur des jeux collectifs. Lors d'une séance, vous proposez un jeu dont le but est d'envoyer le ballon dans le panier adverse. Vous constatez de nombreuses pertes de balles.



### Contraintes de jeu:

- Il est interdit de se déplacer avec la balle en main.

## Question posée au candidat :

Vous présenterez des situations qui permettront de faire évoluer les comportements des élèves vers la compétence attendue dans l'activité à savoir « Coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents... »

Justifiez vos choix.